

Informations tarifaires

(délibération du 27 septembre 2023)

Restaurant scolaire :

Tarification :

Repas enfants et RPI :	2.45 €
Repas enfants hors commune :	2.85 €
Paniers repas PAI :	0.50 €
Repas adultes :	4.80 €

Garderie :

Tarification :

Passage le matin :	1.00 €
Passage le soir :	1.00 €

Photocopie :

Photocopie noir et blanc :	0.20 €
Photocopie couleur :	0.30 €

Marché :

Producteurs de la commune et locaux sur décision du Maire :	1.00 €
Commerçants et artisans avec autorisation de stationnement régulière :	2.50 €
Emplacement avec électricité :	4.00 €
Autres emplacements occasionnels (alimentaires, habillements, Lingerie, mobilier...) :	5.00 €
Camions grandes capacités (outillage, mobilier, vaisselle, literie, Tapis...) :	10.00 €

Location des salles communales :

Salle René Chauvin : réservé aux contribuables :

Week-end :	200 €
Anniversaire des 20 ans :	100 €

GRATUIT pour fêter les 18 ans des jeunes domiciliés sur la Commune.

Caution pour la Salle René Chauvin : 1 chèque de 300 €

Salle des Fêtes :

Week-end :	300 € (contribuables) 400 € (hors commune)
------------	---

Caution pour la salle des Fêtes : 1 chèque de 500 €

Pour les associations Fleixoises à compter du 01-01-2024

Les associations Fleixoises bénéficient du prêt des installations municipales (salles, place des platanes, rue pour les vides-greniers...) à titre gratuit dans le cadre de l'organisation de 2 manifestations ouvertures au public (hors adhérents de l'association organisatrice) par année civile.

Au-delà de 2 manifestations ouvertes au public par an, la location des salles sera payante à raison de :

- * Manifestations extérieures : 50 € la journée ou 100 € le week-end
- * Salle des fêtes : 100 € la journée ou 200 € le week-end
- * Salle René Chauvin : 100 € la journée ou 200 € le week-end
- * Salle Annexe : 50 € la journée ou 100 € le week-end
- * Salle de motricité : 50 € la journée ou 100 € le week-end

Pour les entreprises :

Participation demandée 50 € salle René Chauvin, et de 100 €.

Pour les associations Extra-communales

Toutes les manifestations organisées par les associations extra-municipales au sein des installations fleixoises devront s'acquitter de la somme de 400 € pour la location d'un week-end.

Location des chaises et tables communales :

Les anciennes tables et chaises du foyer municipal étant stockées en réserve, il est proposé de les prêter gracieusement :

- Aux habitants de la Commune
- Aux associations communales,
- Aux Communes limitrophes, qui en feront expressément la demande